



**FORCES DE VENTE**

# TENEZ BON !

## 28 mars 2006 : la mobilisation

De nombreux commerciaux se sont associés à l'action du Réseau Grand Public parisien. Exemple, sur la Direction de Paris Nord, près de 30 % d'entre eux étaient grévistes ce jour-là (dont 60 % sur certains groupements !). Un résultat qui ne laisse personne indifférent, et surtout pas La Poste !

Cette grogne qui s'est exprimée le 28 avait pour objet la baisse du commissionnement fortement pressentie par une majorité de commerciaux, mais aussi des conditions de travail qui ne peuvent plus se dégrader, tant elles le sont déjà ... La variation des chiffres en fonction des groupements est éloquent et semble refléter des réalités locales différentes en terme de management.

Quoi qu'il en soit, ces résultats affichent la détermination des forces de vente à défendre leur métier et ses maigres contre-parties.

La grève du 28 mars n'a (encore) rien réglé. **Mais elle a permis d'allumer un clignotant ... qui n'a pas échappé à nos dirigeants.**

## 29 mars 2006 : la discussion

A sa demande, la CFDT était reçue ce jour-là par le Directeur Exécutif Grand Public Paris et 1<sup>ère</sup> couronne, Pascal COPIN. Nous avons amorcé cette audience par la remise de la pétition largement signée par les commerciaux de Paris Nord et de la Seine-Saint-Denis.

### • Sur le commissionnement

Monsieur COPIN, qui prend acte du malaise des forces de vente, nous oppose toutefois que le commissionnement moyen devrait être maintenu. Arguments et contre-arguments conduisant au dialogue de sourds, le DEX nous propose une nouvelle rencontre après le versement du 1<sup>er</sup> commissionnement 2006, pour un comparatif objectif avec le 1<sup>er</sup> commissionnement 2005. Nous prenons date ... **et la CFDT ne transigera pas si le constat est une chute libre comme le supposent les commerciaux, qui savent de quoi ils parlent.**

### • Sur la rémunération

Le 2 mars (jour de la réunion des forces de vente à la CFDT Paris), un débat ouvert sur la réévaluation du salaire fixe avait fait recette, sachant toutefois que seule la rémunération des agents contractuels peut être négociée avec La Poste. Ce qui constituerait une première étape vers plus d'équité entre vendeurs AFO et ACO.

Nous avons porté cette revendication et il semble que le Siège planche actuellement sur la rémunération globale (part fixe + part variable), dans un souci de compétitivité vis à vis de la concurrence. **La CFDT ne lâchera pas prise sur cet aspect qui constitue un plus en terme d'égalité de traitement.**

### • Sur le temps de travail

Des heures à n'en plus finir, des RTT travaillées pour être à peu près à jour et tenter d'approcher un objectif surréaliste, un phoning tardif non rémunéré, des tâches administratives envahissantes après la disparition des Asscom, telle est la réalité que nous renvoie une majorité de vendeurs. La réunion du 2 mars avait permis de

dégager une revendication qui aurait pour vocation de compenser au moins partiellement le dépassement quasi-systématique de la DHT : **une indemnité de sujétion spéciale**. Mais là, Monsieur COPIN n'a pas aimé ... mais alors pas du tout. **Ciel ! payer des heures sup, quelle idée quand on sait que les commerciaux -qui sont des cadres-, ne comptent pas leurs heures !**

**Eh bien justement, nous conseillons aux personnels de la vente de commencer à compter leurs heures. Et si certains d'entre eux décidaient de se les faire payer ou compenser, la CFDT se tient prête ...**

.../...

## **Demain : on maintient la pression !**

Rien ne se gagne en un jour, l'actualité récente nous l'a démontré. Et le rapport de force qui se crée depuis le début de l'année chez les forces de vente ne doit pas s'essouffler.

La CFDT maintient la pression auprès des dirigeants de La Poste. Cependant, il va de soi que l'aboutissement des revendications dépendra avant tout de la mobilisation dans la durée. Chacun l'a compris, le métier de commercial à La Poste est à un tournant essentiel. La Poste en est consciente et sait qu'elle ne pourra pas se permettre tout et n'importe quoi. Il en va de son image et de celle de la Banque Postale.

# **AVEC VOUS, LA CFDT S'EMPLOIERA A FAIRE CESSER LA POLITIQUE DE DENIGREMENT DE VOTRE METIER**



## **Bulletin d'adhésion à la CFDT**

NOM (M., Mme, Mlle).....Prénom..... Date de naissance .....

Adresse personnelle .....

Code postal ..... Ville .....

Etablissement..... Ville.....

Niveau de fonction ..... Statut :  Droit Privé,  ACO,  Fonctionnaire : Indice brut .....

Salaire annuel net imposable.....Euros

**J'adhère au syndicat CFDT de l'Union Francilienne Communication, Conseil, Culture affilié à la Fédération de la Communication, du Conseil et de la Culture.**

Ma cotisation sera égale à 0,75 % du salaire annuel net imposable.

J'accepte un paiement automatisé des cotisations tous les mois et je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Date                      Signature :